

unir nos efforts. L'honorable ministre du Travail (l'hon. M. Robertson) a dit dans un discours qu'il a prononcé devant le "Canadian Club" d'Hamilton: "Que le capital et le travail se donnent la main."

C'est, en effet, cette union qui est nécessaire. Mais je n'ai pu, jusqu'à présent, convaincre mes employés que le capital n'est pas créé par eux. C'est pourquoi ils insistent pour que leurs salaires soient augmentés. J'ai fait partie, moi-même, d'une union ouvrière. Qu'est-ce qu'une union ouvrière? Les meilleurs membres d'une union ouvrière forment la minorité, et la majorité se soucie peu des intérêts de l'industrie qui les emploie. Cette majorité ne songe qu'à ses propres intérêts. Il est absurde de prétendre que les salaires des ouvriers en temps de paix doivent être aussi élevés qu'en temps de guerre—puisque les conditions ne sont pas les mêmes—et que les heures de travail peuvent être réduites à trente-six ou quarante heures par semaine.

Parmi les ouvriers l'on croit que l'usage de la bière devrait leur être permis. En ma qualité de président d'une brasserie, je puis dire que la production d'une bière à deux degrés et demi d'esprit de preuve coûte aussi cher et même plus cher que la production d'un alcool-type parce que dans les cuves, la bière à 2½ degrés fermente et il faut la faire bouillir de nouveau.

En quoi cela importe-t-il à l'homme riche? Il n'en souffre pas. Le fait est que, avant que la prohibition fut en force, il était expédié à Hamilton, chaque mois, pour \$90,000 de liqueur spiritueuse. Il y a dans cette ville plusieurs hommes qui ont des approvisionnements de ces liqueurs en quantité suffisante pour une durée de deux à trois ans; mais les pauvres gens n'ont aucun approvisionnement de ce genre, et le gouvernement, suivant moi, devrait leur faire quelque concession pour les pacifier. Si vous jetez les yeux sur les vignobles situés entre Toronto et Niagara, vous constatez que les viticulteurs de cette région ont besoin d'au moins cinq années pour tirer un profit de leur placement, et tous leurs vignobles ont été virtuellement détruits par la prohibition. Le gouvernement devrait indemniser leurs propriétaires de cette perte. Il est facile à un quelqu'un de dire: "Je vais voter pour la tempérance ou la prohibition. Ce quelqu'un n'est pas, lui-même, tempérant; mais il se soucie fort peu de son voisin pourvu qu'il ait, lui-même, ce qu'il veut avoir.

Messieurs les sénateurs, j'ai désiré dire quelques mots sur certains sujets à l'ordre du jour. Je n'ai pas voulu faire de la cri-

L'hon. M. MILNE.

tique sur ce que nous a dit l'honorable sénateur de Simcoe (l'honorable M. Bennett), parce que je crois qu'il a parfaitement parlé d'après les connaissances qu'il possède; mais je crois qu'il s'est trompé relativement au nouveau canal de Welland.

Je vous remercie, messieurs les sénateurs, de m'avoir donné votre attention, et je ne prolongerai pas davantage le présent débat. Je termine en disant que nous devons tous nous donner la main et faire tout ce qui nous sera possible pour résoudre les problèmes difficiles amoncelés devant nous. Maintenant que nous avons gagné la guerre, notre devoir est de nous mettre courageusement à l'œuvre de reconstruction et donner notre appui au gouvernement unioniste actuel.

L'honorable M. TESSIER: Ou tout autre gouvernement.

L'honorable M. MILNE: Nous sommes tous sujets à erreur. Personne n'échappe à cette fatalité.—Les gouvernements comme les particuliers sont également exposés à se tromper; mais nous devons tous travailler de concert et faire tout notre possible pour rétablir les conditions normales de notre existence nationale.

La motion demandant l'adoption d'une adresse en réponse au discours du trône, est adoptée.

#### CONTAMINATION DES EAUX NAVIGABLES (BILL).

##### DEUXIEME LECTURE.

L'honorable M. BELCOURT: Je propose la deuxième lecture du bill (B) intitulé: Loi concernant la contamination des eaux navigables.

Le présent bill est le même que le Sénat a adopté unanimement dans deux ou trois occasions. C'est exactement le bill tel qu'adopté durant la première session de 1914—c'est-à-dire la dernière session qui eut lieu avant la guerre. J'ai cru qu'il n'était pas opportun de soumettre de nouveau au Parlement cette proposition de loi, bien que, depuis, beaucoup de choses aient été dites ou faites dans d'autres pays pour rendre tout à fait justifiable l'adoption unanime d'un bill comme celui qui est maintenant devant nous. J'ai lu avec plaisir dans le discours du trône que le Gouvernement avait l'intention de créer et d'organiser prochainement un ministère d'hygiène publique. Le présent bill, je le présume, est une des premières mesures dont un ministère de ce genre devra s'occuper. Pour les fins de ce ministère il importe que le présent